

DISPOSITIF DE QUALIFICATION - SCHEMA DE PASSATION

dans le Secteur 5 HABILLEMENT - TEXTILE

1. Informations préalables (*valables pour toutes les options du secteur Hab-Tex*)

1.1	Le Décret CQ6/CQ7 et CESS/CE6P en bref	2
1.2	Les documents de référence	3
1.3	L'élaboration du dispositif de qualification	3
1.4	Outils de communication	5
1.5	Jury de Qualification	5
1.6	Schéma de synthèse	6

2. Schéma de passation des épreuves de qualification (*adapté aux différentes options D3PQ et D3TQ du secteur Hab-Tex*)

D3TQ	Agent(e) qualifié(e) en confection	7
D3PQ	Agent(e) technique en mode et création	13
D3TQ	Vendeur – Retoucheur (M/F)	19

Pour chaque option : Description du métier / Objectifs de formation / Construction en équipe des épreuves de qualification / Planification en équipe des SIPS / Evaluation en équipe des SIPS / Jury de qualification / Exemple d'épreuve de qualification /

Secteur 5 HABILLEMENT-TEXTILE

Schéma de passation des épreuves de Qualification D3TQ/PQ

1. Informations préalables (valables pour toutes les options du secteur Habillement-Textile)

1.1 Le Décret CQ6/CQ7 et CESS/CE6P en bref

Le décret qualification entre en application dès le 01/09/2010 pour les élèves de 5^{ème} et 7^{ème} années, et le 01/09/2011 pour l'ensemble des élèves du D3 de l'enseignement qualifiant.

- Il concerne les années sanctionnées par un certificat de qualification en lien avec un profil de formation (PF) de l'enseignement ordinaire, en alternance Art. 49 et enseignement spécialisé forme 4 (aucune obligation légale, donc, pour les 7P Complémentaires !).
- Le conseil de classe délibère de la réussite de l'année (Attestation fin de 5^{ème}, CESS/CE6P fin de 6^{ème}) en tenant compte :
 - des cours généraux (Formation commune),
 - de l'ensemble de la formation qualifiante (OBG).
- Le Jury de qualification délibère de la réussite de la Qualification (CQ6/CQ7) sur base de l'ensemble de la formation qualifiante.
- Les épreuves qui vérifient la maîtrise des compétences de la formation qualifiante sont les mêmes pour le Jury qui décerne le CQ6/CQ7 et pour le conseil de classe qui décide de la réussite de l'année et délivre le certificat d'études (CE6P/CESS). Il s'agit donc de porter des regards différents sur une même réalité :
 - pour les membres du jury : observer et analyser les résultats d'épreuves de qualification en adoptant la position d'employeur qui engagerait l'étudiant demain (CQ6/CQ7),
 - pour les membres du Conseil de classe : observer et analyser les résultats d'épreuves de qualification (et d'épreuves de FC) en adoptant la position de l'enseignant qui statue sur les compétences acquises en vue de la réussite de l'année (CE6P, CESS) pour permettre à l'élève de poursuivre son parcours scolaire.

Il est donc possible de délivrer un C6/CQ7 sans CE6P/CESS ou de délivrer un CE6P/CESS sans C6/CQ7.

- « L'épreuve de qualification » devient « les épreuves de qualification », organisables durant la 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} année ; ces épreuves doivent permettre de vérifier la maîtrise de l'ensemble des compétences du PF et vérifier la capacité de l'élève à mobiliser les ressources installées durant la formation.
- Toutes les épreuves de qualification sont obligatoires pour tous les élèves.

La FESeC propose à l'approbation du Gouvernement un schéma de passation des épreuves commun à tous les secteurs du qualifiant (cf. Bi Septembre 2010). A charge des PO (équipes enseignantes) de construire leurs épreuves selon les paramètres indiqués dans le présent document.

REMARQUE : Les modifications substantielles dues au décret impliquent une nécessaire adaptation ou réécriture du Règlement Général des Etudes (RGE), du Projet d'Etablissement (PE), du Document d'Intentions Pédagogiques (DIP) des professeurs ... !

1.2 Les documents de référence

- Le décret qualification.
- Le profil de formation (PF).
- Le programme d'études (de la FESeC).
- Les outils d'évaluation inter réseaux (COE).
- Les documents du secteur Habillement-Textile :
 - Outil « D3P Agent qualifié en confection » 2009/53, Outil « D3TQ Agent technique en mode et création » 2009/52,
 - Outils à construire en réseaux d'écoles durant l'année scolaire 2010-2011.

1.3 L'élaboration du dispositif de qualification

Le dispositif de qualification suppose la mise en place de 3 étapes :

- 1. PLANIFICATION et CONSTRUCTION DES EPREUVES**
- 2. PASSATION DES EPREUVES**
- 3. DECISION DE CERTIFICATION**

QUI EST GARANT DE L'ELABORATION DU DISPOSITIF ?

Le Directeur d'établissement, ou son représentant, réunit l'ensemble des enseignants de l'OG et de la FC pour former l'Equipe qui construira le dispositif de qualification à partir de la description du métier et des objectifs de formation. Elle sera composée :

- de tous les professeurs d'OG,
- de professeurs de FC qui installent, dans leur discipline, des compétences / ressources mobilisées lors des différentes épreuves de qualification du dispositif, lors des épreuves formatives ... (et qui souhaitent y participer !),
- d'au moins un professionnel membre du jury de qualification.

Remarques :

a) Le dispositif de qualification construit n'est pas définitivement figé ; une nécessaire souplesse s'impose ! En effet :

- certains professeurs de FC (Français, Sciences ...) ont parfois des classes d'élèves issus d'options différentes. Ils ne peuvent s'investir dans tous les dispositifs de qualification : d'un degré à l'autre, ils pourraient choisir de s'investir davantage dans une option plutôt qu'une autre. A noter que les professeurs de formation commune qui sont membres du Jury, se basent sur les éléments propres à leur discipline qu'ils ont observés lors des épreuves de qualification auxquelles ils ont participé ET lors d'épreuves qui leurs sont spécifiques (en évitant d'évaluer deux fois les mêmes éléments !). *Ex : Lorsqu'une épreuve de qualification fait appel à des compétences liées à la communication écrite ou orale, à des opérations de calcul, CELA NE PERMET PAS aux professeurs de Français, Mathématique ... de couvrir l'ensemble des compétences de sa discipline et CELA NE LEUR SUFFIT PAS pour prendre position lors du Conseil de classe !.*
- tous les professionnels du jury ne sont pas toujours disponibles pour participer à toutes les réunions de préparation ou à toutes les épreuves de chaque groupe d'élèves. L'essentiel est qu'ils soient tous, au minimum, informés du processus complet et qu'ils marquent leur accord sur celui-ci.

b) **Toutes les disciplines de l'OG doivent-elles être présentes dans chaque épreuve de qualification ?** Non pas nécessairement ! Uniquement les disciplines qui ont installé des ressources nécessaires à une épreuve pourront participer. On ne crée pas des épreuves pour « faire intervenir à tout prix plusieurs disciplines » ; c'est la nature de l'épreuve qui détermine les disciplines utiles et au service de l'épreuve (professionnellement significative) !

Sur base du profil, des caractéristiques du métier ... et en fonction des partenaires professionnels,

Tous les membres de L'EQUIPE :

- **Planifient les épreuves de qualification** ou Situation d'Intégration Professionnellement Significatives (**SIPS**) sur l'ensemble de la formation : chaque épreuve a du sens pour le métier et l'ensemble des épreuves couvre les facettes et compétences du métier → chaque épreuve est liée à quel atelier ou à quel stage ? a lieu quand ? est de quelle nature ? est organisée selon quelles modalités (mise en situation professionnelle suivie de présentation orale sur les justifications et l'auto-évaluation ou présentation orale d'une démarche de conception) ? est évaluée selon quelle grille critériée ? en présence de qui ? ... (cf. modèle du secteur à adapter en fonction des partenaires professionnels de l'école).
A noter : Les épreuves de qualification doivent-elles obligatoirement être répartie sur les 2 années du degré (D3) ? Tous les métiers / parcours de formation ne permettent pas l'organisation d'épreuve de qualification en 5^{ème} année. Dans ce cas, sur base des ressources installées en 5^{ème}, on peut organiser des épreuves intégrées certificatives qui se distinguent des épreuves de qualification par le degré de complexité ou le degré de maîtrise attendu. D'une part, elles favorisent la préparation de l'élève à faire face à des « scénarios de qualification » et, d'autre part, elles peuvent constituer les éléments sur lesquels se baser pour déterminer le passage de 5^{ème} en 6^{ème} année.
- **Déterminent d'une part les conditions de réussite de chaque épreuve** (critères et/ou indicateurs incontournables) **et, d'autre part**, les conditions de réussite **de l'ensemble du dispositif** de qualification (une épreuve non réussie n'implique donc pas nécessairement la non obtention du CQ ; l'obtention du CQ découle de la délibération du Jury sur l'ensemble du dispositif !).
- **Construisent** les situations d'intégration interdisciplinaires, à visée formative, permettant de préparer et d'entraîner les élèves aux épreuves de qualification (en prévoyant les temps d'auto-évaluation (élève) et de remédiation ...).

INDIVIDUELLEMENT, chaque enseignant de l'Equipe :

- **Planifie l'installation, la mobilisation, le réinvestissement ... de ses ressources disciplinaires** pour préparer l'élève aux SIPS et détermine, pour chaque séquence d'apprentissage, la méthode la plus adaptée (cf. exemples décrits dans le tableau annexé).
- **Planifie l'évaluation formative** et **donne un statut à l'erreur pour favoriser la régulation** des apprentissages.
- **Prévoit les temps de remédiation.**

→ Tous ces éléments (planification, nature/modalités, évaluation ... des épreuves de qualification ainsi que les conditions de réussite) seront communiqués aux élèves et parents dès le début de la formation !

ET L'ELEVE DANS CE PROCESSUS ?

A l'aide des enseignants, l'élève construit son portfolio qui contient :

- le dossier d'apprentissage : planification des activités, travaux, recherches ... tests, interrogations ... durant tout son PARCOURS d'APPRENTISSAGE, les résultats d'évaluations formatives, les remarques et propositions de remédiations qui permettront à l'élève de situer dans son parcours de formation. Ce document est un véritable outil de travail de l'élève pour réguler ses apprentissages ;
- le dossier PROFESSIONNEL ou carnet de QUALIFICATION : ensemble des résultats des travaux professionnellement significatifs (activités extérieures, contacts professionnels ...), traces et résultats des épreuves certificatives (épreuves de qualification) ... ainsi que la décision finale du Jury de qualification. Il sera communiqué aux élèves et parents à chaque étape du dispositif de qualification ; il pourra également être exploité à l'issue de sa formation dans le cadre de son projet personnel et professionnel (en y intégrant CV, expériences personnelles, motivations ...).

1.4 Outils de communication

Deux types d'information doivent être envisagés :

- Celle qui s'inscrit en tout début de processus (éventuellement dès la fin de l'année scolaire qui précède le démarrage du dispositif). En effet, la mise en place du dispositif doit se concevoir avec tous les partenaires concernés (direction, équipe enseignante, experts extérieurs) en tout cas en ce qui concerne sa définition générale : rythme des épreuves, composition du jury à chacune des étapes, contenu des épreuves ...
- Celle qui s'adresse aux élèves et à leurs parents pour leur expliquer les nouvelles modalités et les nouveaux enjeux des épreuves de qualification. Parmi les modalités, il convient d'être clair sur les formes que pourront revêtir les évaluations de chaque épreuve et sur leur lisibilité : grilles critériées, portfolio, conditions de réussite, passation des épreuves en dehors de l'école (lors des stages) ...

Le bulletin garde toute sa raison d'être, mais doit intégrer – éventuellement en y renvoyant – une information claire et explicite relative au dispositif.

1.5 Jury de Qualification

Le Jury de qualification est présidé par la Direction d'école (ou son représentant tel que chef d'atelier par exemple) et composé de professionnels¹ représentant le métier (PF), de tous les professeurs de l'option groupée, de certains professeurs² de formation commune.

¹ Le nombre de professionnels ne peut dépasser le nombre de professeurs (OG + FG) et il s'agit bien de membres du Jury extérieurs à l'école qui sont en toujours en activité dans le secteur professionnel visé (et non des enseignants de l'école ou d'autres écoles !).

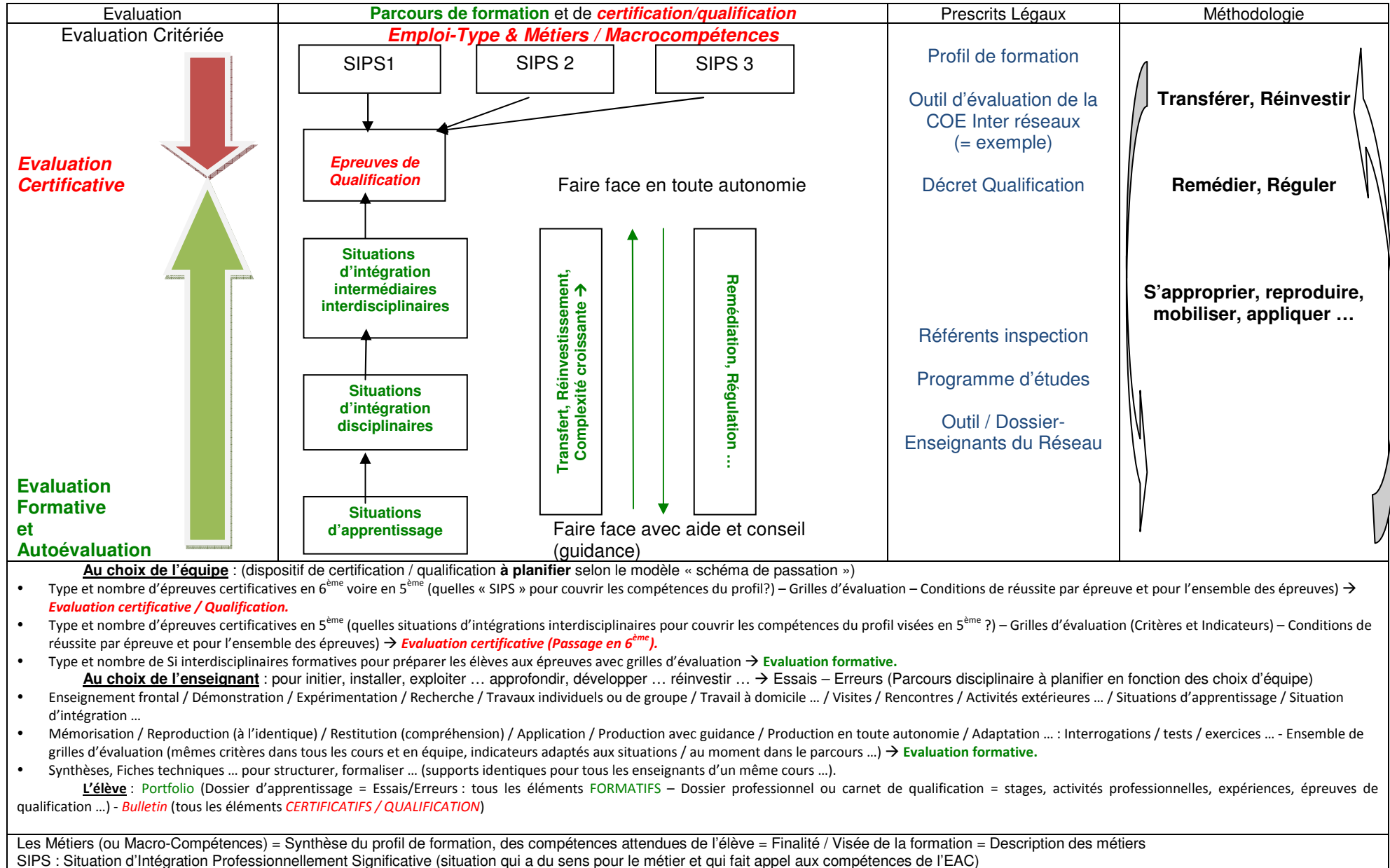
² Seuls les professeurs qui, dans le cadre de leur discipline de formation commune, installent des ressources nécessaires à la maîtrise de compétences du Profil de Formation dans une ou plusieurs épreuves. **/** : Il s'agit là d'une possibilité et non d'une obligation !

Tous les professionnels du jury ne sont pas toujours disponibles pour participer à toutes les réunions de préparation ou à toutes les épreuves de chaque groupe d'élèves. L'essentiel est qu'ils soient tous, au minimum, informés du processus complet et qu'ils marquent leur accord sur celui-ci.

Si l'organisation des épreuves doit être adaptée à la spécificité du métier, chaque épreuve devra toutefois être composée :

- d'une prestation en situation réelle dans le cadre d'un atelier à l'école ou dans le cadre de stages et ce, en présence d'au moins un(e) professionnel(le) du métier ET un professeur de Travaux Pratiques et/ou Techniques et/ou Technologiques. Ceux-ci seront à même de compléter la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs à l'adéquation des résultats, aux attitudes, au respect des règles, à l'autonomie ...
- d'une prestation orale en école pour justifier tous les choix, expliquer tous les actes et attitudes ... sur base des connaissances, observations, expériences ... en présence de TOUS les professeurs d'OG (voire de FC) concernés par l'épreuve. Ils compléteront la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs au processus / à la démarche, à l'auto-évaluation ...
- Pour chaque épreuve, un Procès-Verbal est dressé et signé par les membres de Jury présents à la prestation orale en école. Ce PV précisera la réussite ou l'échec à l'épreuve (avec justification en cas d'échec).
- Lors de la dernière épreuve, les membres de Jury présents délibéreront également de la délivrance du CQ6/CQ7 sur base des résultats de l'ensemble des épreuves. Un PV final sera dressé et signé par les membres de Jury (c-à-d TOUS les professeurs impliqués dans le dispositif + les professionnels extérieurs présents à la dernière épreuve).
- Seront déclarés à l'administration et signeront les documents officiels : les membres du jury présents à la dernière épreuve.

1.6 SCHEMA DE SYNTHESE.



2. Schéma de passation des épreuves D3PQ AGENT(E) QUALIFIE(E) EN CONFECTION

Remarque : Le PF décrit les fonctions, les activités et les compétences de l'emploi-type d'Agent(e) qualifié(e) en confection. Dans le Secteur Habillement-Textile, il n'est pas envisageable de proposer des Familles de tâches ou de SIPS qui correspondent à une fonction (dans toute activité/situation professionnelle, des compétences de plusieurs fonctions sont nécessairement exercées !).

Description du métier :

On retrouve les professionnels du secteur Confection - Habillement au niveau « indépendant » et dans les ateliers de confection ; la différence entre les secteurs « indépendant » et « atelier » se situant au niveau du rythme de travail imposé par les exigences et la fluctuation de la clientèle et le poste de travail imposé par la production.

Les agents formés aux opérations relatives à la fabrication de vêtements doivent être polyvalents pour permettre une plus grande employabilité. Le personnel doit donc être capable d'exercer plusieurs métiers :

- réaliser des patrons de base ou de ligne,
- relever le patron du prototype et l'adapter;
- monter les différentes pièces du vêtement à réaliser, de procéder à l'essayage, à l'ajustement et à l'assemblage.

Ces métiers demandent une excellente acuité visuelle, une excellente connaissance des matières et des couleurs, un maintien dorsal solide, étant donné la position prolongée assise ou debout. Une trop grande sensibilité au bruit pourrait être un handicap pour le travail en atelier, de même que des allergies aux matériaux utilisés.

Objectifs de formation : Toutes les disciplines de l'option groupée :

- installent et développent des RESSOURCES (connaissances, techniques, attitudes ...) spécifiques,
- mettent les élèves en situation de mobiliser ces ressources pour exercer les COMPETENCES du profil de métier (« CM » du PF) lors de la réalisation de TÂCHES PROFESSIONNELLEMENT SIGNIFICATIVES.

Une discipline n'est donc « pas une fin en soi » mais un « moyen » ! Chaque enseignant dans le cadre de sa discipline (travail individuel) ET l'ensemble des enseignants dans le cadre des scénarios d'intégration formative puis certificative (travail en EQUIPE) sont donc AU SERVICE D'UN MÊME OBJECTIF : permettre au futur Agent qualifié en confection, à la future Agente qualifiée en confection :

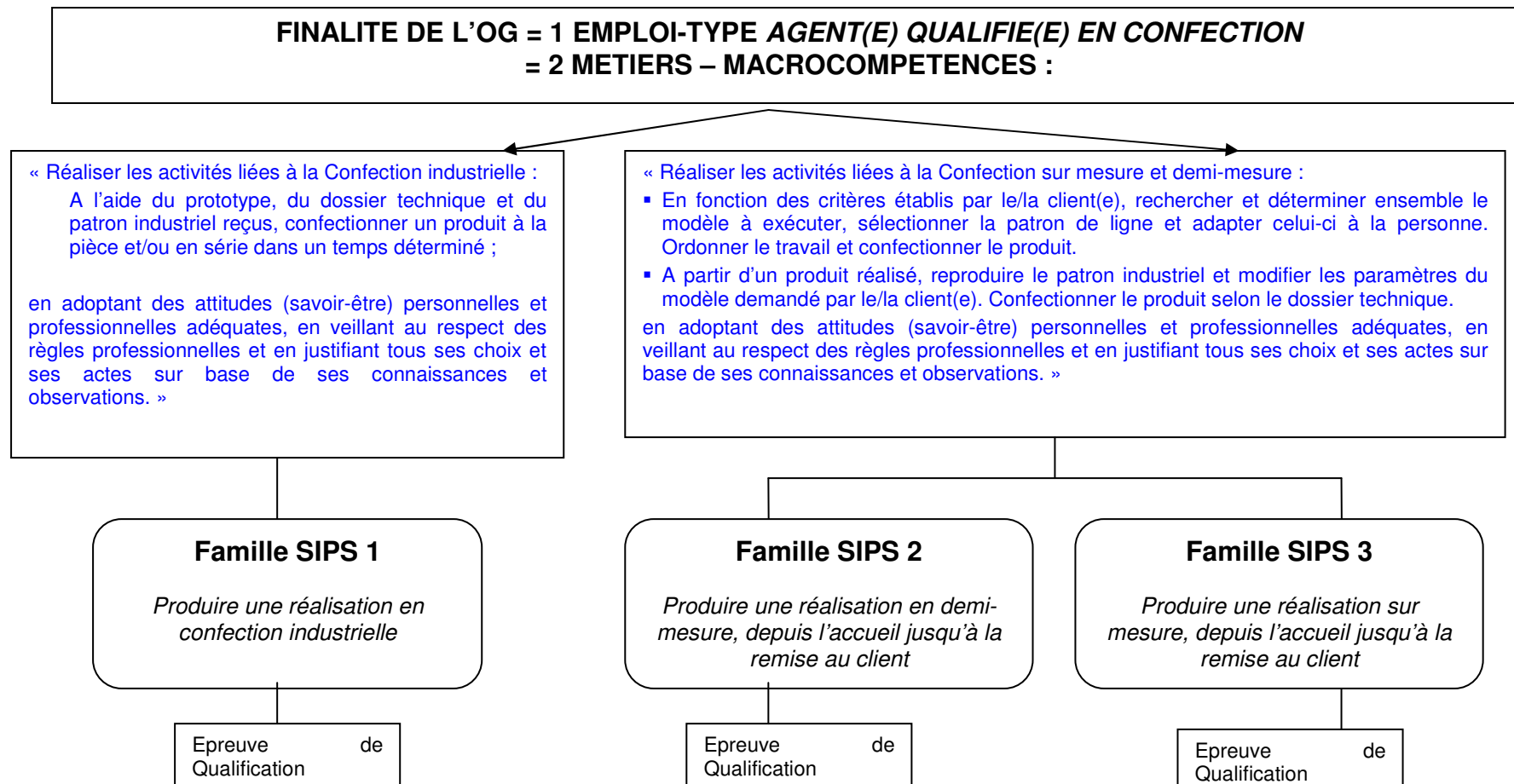
- de réaliser les activités liées à la confection sur mesure et demi-mesure : accueil, écoute, conseil du client, choix de modèle et de matière, prise de mesures, construction de patron, coupe, montage / essayage / correction, pressage, repassage, finition ;
- de réaliser les activités liées à la confection industrielle : observation de prototype, préparation, matelassage, placement des patrons, découpage du matelas, marquage, identification, distribution, thermocollage, assemblage, piquage, contrôle, repassage, pressage, finition ;

en veillant à

- respecter les règles d'hygiène et de sécurité professionnelles,
- établir, maintenir, favoriser les relations professionnelles,
- développer le sens critique, la créativité, le souci du perfectionnement,

et en justifiant tous ses choix d'actes et attitudes sur base de connaissances, observations, expériences ... acquises dans les différentes disciplines Coupe et couture (Patronnage, Essayage, Confection), Technologie de l'habillement (Connaissances de mode, Dessin technique) et en stage.

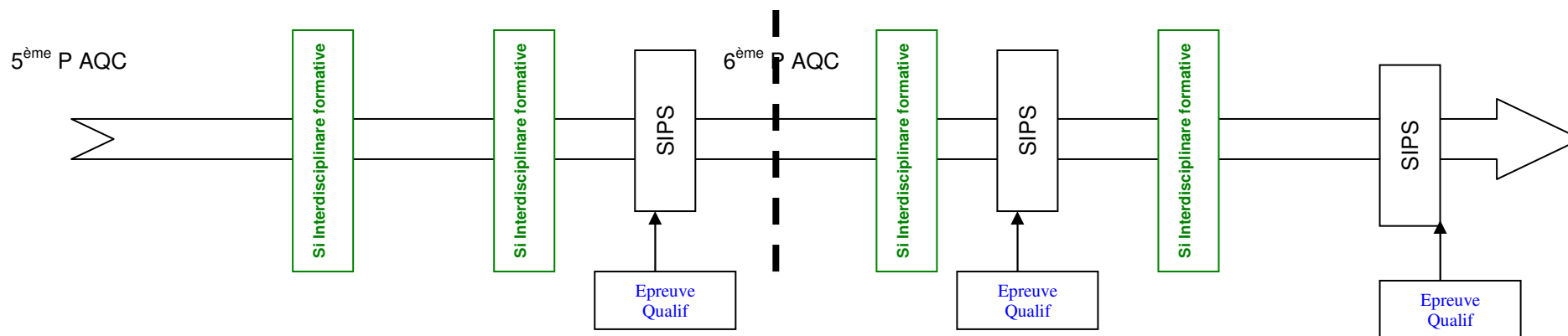
2.1 La construction en équipe des épreuves de qualification au D3PQ QUALIFIE(E) EN CONFECTION



SIPS = Situation d'Intégration Professionnellement Significative. Pour faire face à ces situations professionnelles, l'élève devra exercer un certain nombre de **compétences** du profil de formation appelé **EAC** (Ensemble Articulé de Compétences) et mobiliser des **ressources disciplinaires** diverses (connaissances, procédures, techniques, attitudes en Coupe et couture (Patronage, Essayage, Confection), Technologie de l'habillement (Connaissances de mode, Dessin technique) avec un degré de maîtrise suffisant et en toute autonomie.

Chaque famille de SIPS est caractérisée par des **INVARIANTS** (éléments présents dans toutes les situations de la famille) et des **PARAMETRES** (éléments que l'on peut faire varier pour créer différentes situations appartenant à la même famille et donc requérant les mêmes compétences du profil).

2.2 La planification en équipe des SIPS au D3PQ QUALIFIE(E) EN CONFECTION



Remarques :

- Les Si interdisciplinaires formatives permettent aux élèves de se préparer à la passation d'épreuves certificatives / de qualification. Elles permettent des mises en situation réelle où l'élève va tester ses compétences et prendre de l'information sur les points forts et les points faibles de sa prestation → réguler ses apprentissages, dégager des pistes de remédiation ... à l'aide des professeurs de l'équipe. L'important, c'est de permettre à l'élève de se confronter à des situations d'apprentissage professionnellement significatives car la meilleure garantie de sa réussite réside bien dans la qualité, la diversité et la complexité de « l'entraînement » dont il aura pu bénéficier.
- Si un métier n'est pas entièrement couvert en 5^{ème}, une Si interdisciplinaire certificative pourrait être envisagées en 5^{ème} (elle permettra également de déterminer le passage de la 5^{ème} à la 6^{ème} année) : Par rapport à l'épreuve de qualification, cette situation est incomplète ou porte sur un niveau de maîtrise moins élevé que celui requis par le métier. Toutefois l'équipe peut choisir de réaliser une ou plusieurs épreuves de Qualification en 5^{ème} → tout dépend de sa planification des stages, des cours, des projets ...

Chaque équipe déterminera (et communiquera aux élèves et parents) : QUAND / OU / DANS QUELLES CONDITIONS / DANS QUEL ORDRE auront lieu les différentes situations et DE QUELLE MANIERE ELLES SERONT EVALUEES (critères, indicateurs, condition de réussite). Toutefois, lors des épreuves de qualification, toute réalisation pratique sera obligatoirement accompagnée de la justification des choix devant les membres du jury (professionnel(s) et enseignants).

2.3 L'évaluation en équipe des SIPS au D3PQ QUALIFIE(E) EN CONFECTION

L'évaluation est réalisée à l'aide de **CRITERES** et d'**INDICATEURS** :

- Un Critère est une qualité attendue de la production / prestation de l'élève. Les critères sont identiques pour l'ensemble des SIPS d'une même Famille de tâches. Critères utilisés dans le Secteur Habillement - Textile :
 - **Rigueur du Processus** (Cohérence et Esthétique) : Critère portant sur la démarche mise en place, les choix réalisés (récolte des données, analyse des données, justifications des choix sur base des connaissances, planification et organisation du travail ...).
 - **Adéquation du résultat** (Conformité, Précision, Soins) = Critère portant sur la production (préparation, réalisation / application de techniques / utilisation de matériel, rangement, respect des délais ...).
 - **Pertinence des attitudes personnelles et professionnelles** = Critère portant sur **Respect de Règles** professionnelles (code du travail, hygiène, sécurité, ergonomie, environnement ...), Mode de Communication et relation, Autonomie, Travail en équipe, Auto-évaluation ...
- Un Indicateur est un signe observable permettant de vérifier que le critère est respecté ; il précise le niveau de maîtrise à atteindre, il est adapté aux tâches, au contexte ... Les indicateurs sont indépendants les uns des autres.

Remarques :

- a) Les indicateurs seront détaillés, décomposés en début de formation et de plus en plus globalisés au fur et à mesure de la progression dans le parcours de formation.
- b) Toutes les disciplines de l'option groupée utiliseront les mêmes critères.
- c) Chaque professeur (OG et/ou FC) concerné par l'épreuve participe à l'évaluation de cette épreuve. **!A** : Une seule grille d'évaluation par épreuve et non une grille par discipline !

2.4 Le Jury de Qualification au D3PQ QUALIFIE(E) EN CONFECTION

L'organisation des épreuves doit être adaptée à la spécificité du métier ; chaque épreuve devra toutefois être composée :

- d'une prestation en situation réelle dans le cadre d'un atelier à l'école ou dans le cadre de stages et ce, en présence d'au moins un(e) professionnel(le) du métier ET au moins un professeur de Coupe-Couture et/ou Technologie. Ceux-ci seront à même de compléter la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs à l'adéquation des résultats, aux attitudes, au respect des règles, à l'autonomie ...
- d'une prestation orale en école pour justifier tous les choix, expliquer tous les actes et attitudes ... sur base des connaissances, observations, expériences ... en présence de TOUS les professeurs d'OG (voire de FC) concernés par l'épreuve. Ils compléteront la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs au processus / à la démarche, à l'auto-évaluation ...

dès lors que l'évaluation (cf. critères et indicateurs) porte autant sur le processus, que sur le résultat et les attitudes !

On peut également imaginer le déroulement de toute l'épreuve (comme par exemple la N°3) en école. Dans ce cas, professionnel(s) et enseignants assureront une présence constante tout au long de l'épreuve et questionneront l'élève sur ses choix, sur le processus ... durant la prestation.

cf. chapitre 1.5 pour PV, délibération finale ...

(*) Par professionnel(le), il faut entendre un(e) professionnelle du secteur visé toujours en activité (et non des enseignants de l'école ou d'autres écoles !!!).

2.5 Exemple d'épreuve de qualification au D3PQ QUALIFIE(E) EN CONFECTION

Emploi-Type : Agent(e) qualifié(e) en confection

Métier : Confection sur mesure

Famille de SIPS 3 : A l'aide du prototype, du dossier technique et du patron industriel reçus, confectionner un produit à la pièce et/ou en série dans un temps déterminé.

Invariants et Paramètres :

Invariants	Paramètres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La production d'une pièce de confection adaptée à un(e) client(e) inconnu(e) ▪ Communication – relation : clientèle, équipe ... ▪ Respect des règles professionnelles (code du travail, hygiène, sécurité, ergonomie, environnement ...) ▪ Justification des choix (techniques, matériels, outils ...) ▪ Lieu de prestation : Atelier école (voire stage : au choix de l'école) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Type de pièces de confection : jupe, robe, pantalon, veste, tailleur (veste/jupe, veste/robe, veste/pantalon) ... ▪ Types de clientèle : morphologie, mensurations, âge, style ... ▪ Motivations de la clientèle : circonstances pour le/la client(e) portera la pièce confectionnée, budget ... ▪ Types de styles (professionnels, loisirs, cérémonies, villes), ▪ Types de tendances de la mode : coloris, matières, thèmes, lignes, points forts, inspirations, accessoires ... ▪ Types de saison ▪ Types de textiles, Caractéristiques de tissus ▪ Types de gabarits : droits/cintrés, manches montées/raglan/kimono, cols col tailleur/col châle/col officier, poches appliquées/incrustées/passepoilées, boutonage ... ▪ Type de matériel et de technique ... ▪ ...

Enoncé Epreuve SIPS 3 :

CONTEXTE : Dans un atelier de confection où plusieurs personnes partagent le matériel, la demande d'une cliente consiste en la confection d'un tailleur sur mesure, comprenant la veste et la jupe, en fonction de son budget et adapté à la mode. Le tailleur sera porté lors d'un mariage, prévu au mois de mai.

TÂCHE(S) OU PRODUCTION(S) ATTENDUE(S) :

- Accueillir la cliente et établir une relation adaptée,
- Réaliser une argumentation dans le choix du modèle, des matières, du coloris, des accessoires,
- Réaliser un devis sur base d'une fourchette de prix,
- Elaborer le dossier technique et confectionner un tailleur,
- Assurer un travail collectif d'utilisation du matériel.

CONSIGNES POUR L'ÉLÈVE :

- L'épreuve aura lieu du XXX au XXX à XXX ...
- Le tailleur est composé de la veste et de la jupe ; il doit être entièrement doublé. La veste doit comporter un col, des manches montées et des poches.
- Le dossier technique du tailleur complet doit comporter : le croquis du modèle (veste et jupe), la description du modèle (veste et jupe) ; la fiche de mensuration et de retouche ; la fiche technologie textile ; la fiche fournitures et le forfait main d'œuvre ; la fiche technologie matériel ; la rédaction du bon de commande ; le croquis coté ; la reconnaissance du patron et l'ajout des valeurs couture et de réserve ; un plan de coupe ; le dessin d'ensemble avec les sections ; la gamme de montage (parfois appelé plan de travail ou encore fiche d'instruction de montage) ; la fiche de prix de revient.
- Tu disposes de 5 jours continus pour réaliser le tailleur. Sont à ta disposition : différents catalogues, différents échantillons de tissu, des fournitures, et différentes machines à partager en bonne entente avec les autres couturières.
- Les dates et modalités d'essayage, le patron de ligne¹ te sont fournis. La cliente répond aux normes de mensuration standard et n'a pas de conformation particulière.
- Durant toute la durée de prestation, les membres du jury seront présents (professionnel extérieur à l'école et professeurs). Aux différentes étapes de la réalisation tu justifieras tous tes choix (*planification, organisation, techniques/matériels ...*) sur base de tes connaissances en Technologie de l'Habillement y compris connaissance de mode et dessin technique, en Coupe et Couture (Patronage, Essayage, Confection). Tu proposeras également ton auto-évaluation.

(¹) Dans le PF, « tracer le patron » est classé CEF et ne peut donc être pris en considération dans l'Epreuve de qualification. Il faut toutefois que l'élève dispose du patron approprié au tailleur qu'il va élaborer. On peut donc supposer que les élèves adapteront leur patron sous la directive du professeur ; cette phrase de travail ne sera évidemment pas évaluée.

Grille critériée :

CRITERES	INDICATEURS	A/NA
Rigueur du Processus (Cohérence et Esthétique)	<i>Les indicateurs pourront porter sur la collecte des informations utiles (souhaits du client, budget ...), l'analyse des informations, le choix de modèles / tissus / couleurs / accessoires / esthétique / conseils... techniques / matériel / ... la justification des choix sur base des connaissances, observations, expériences ... la planification et l'organisation du travail.</i>	
Adéquation du résultat (Conformité, Précision, Soins)	<i>Les indicateurs pourront porter sur le respect des différentes étapes, le respect des indications de coupe ... l'application des techniques (montage, essayage, repassage, finitions, contrôle, corrections), l'utilisation adaptée du matériel, les résultats des prises et transcription de mesures, la justesse du devis, la correspondance entre résultat obtenu et modèle/devis convenus, le souci de précision, de soins ... dans le travail, dans la finition, l'adaptation du tailleur à la cliente, le respect des délais.</i>	
Pertinence des attitudes personnelles et professionnelles (règles, communication / relation, autonomie)	<i>Les indicateurs pourront porter sur le respect des règles professionnelles (déontologie, sécurité, hygiène, ...), l'application des techniques de communication, la qualité de relation, le travail en équipe, le degré d'autonomie, l'auto-évaluation (description objective de sa prestation et proposition de remédiations).</i>	

C'est en équipe qu'on construit les indicateurs ! Ils seront contextualisés et adaptés en fonction de la situation ; à titre d'exemples :

- le choix définitif de modèle est réalisé sur base de plusieurs modèles appropriés, de catalogues, de croquis, de différents tissus dans des couleurs appropriées, d'accessoires appropriés et tient compte des souhaits de la cliente, de sa morphologie, du style, des circonstances, de la mode, du budget ...
- un résultat correct et précis de devis est basé sur une description de fournitures, des quantités, des références commerciales, des prix à l'unité, un montant de façon, un prix total ...
- la qualité de communication est basée sur la voix, l'expression, le contenu, le comportement non verbal, l'écoute ...

C'est en équipe qu'on détermine les conditions de réussite d'une épreuve : par exemple en sélectionnant les indicateurs incontournables (c-à-d correspondant au « 50% »).

C'est sur base des résultats de ces mêmes épreuves de qualification que l'on délibère (cf. 1.1 « double regard sur une même réalité ») :

- les membres du jury de Qualification analyseront l'ensemble des grilles d'évaluation des différentes épreuves de qualification pour répondre à la question : « Cet étudiant a-t-il atteint le seuil d'embauche ? Pourrais-je l'engager dès demain ? » → Regard du professionnel du métier face aux capacités d'insertion professionnelle → Délivrance du CQ6.
- Les membres du Conseil de classe analyseront l'ensemble des évaluations certificatives des disciplines de la Formation Commune ainsi que les grilles critériées d'épreuves de qualification au sein desquelles ils repèreront des indications pour répondre à la question : « Cet étudiant maîtrise-t-il les compétences utiles au passage en 6^{ème} ou à la poursuite de son parcours scolaire ? » → Regard de l'enseignant face à la poursuite d'études → Délivrance CE6P. Ainsi donc, une épreuve de qualification non réussie par manque de dextérité dans l'application de technique, de rapidité dans la vitesse d'exécution, de précision ... ne détermine en rien la capacité de l'élève à poursuivre des études ! Par contre des indicateurs du type recherche et analyse d'informations, justification des choix sur base des connaissances, niveau de communication et de relation, autonomie, auto-évaluation ... peuvent se révéler très utiles dans cette optique !

2. Schéma de passation des épreuves

D3PQ AGENT(E) TECHNIQUE EN MODE ET CREATION

Remarque : Le PF décrit les fonctions, les activités et les compétences de l'emploi-type d'Agent(e) technique en mode et création. Dans le Secteur Habillement-Textile, il n'est pas envisageable de proposer des Familles de tâches ou de SIPS qui correspondent à une fonction (dans toute activité/situation professionnelle, des compétences de plusieurs fonctions sont nécessairement exercées !).

Description du métier :

L'emploi-type Agent(e) Technique en Mode et Création recouvre 3 métiers qui peuvent être exercé simultanément ou séparément selon la taille de l'entreprise :

- *Le Modéliste-Toilliste qui décote les tendances actuelles et conçoit les modèles qui seront mis en production demain ... Il travaille des supports tels que papier, toile, tissu pour donner une forme, une ligne et un volume par des techniques manuelles ou informatiques.*
- *Le Patronnier-Gradeur qui transposition du prototype (le croquis ou la "toile") en patron ; réalisation du patron industriel et des plans de coupe des différentes tailles du modèle avec rigueur et en utilisant l'outil informatique.*
- *Le Responsable de Produit qui établit le cahier des charges précis et le dossier technique qui lui permettent de définir le coût de production ; il gère ainsi l'ensemble des collections créées par le styliste.*

Cet emploi-type exige donc polyvalence, flexibilité et esprit d'équipe et donne accès à des opportunités d'insertions professionnelles diverses.

Objectifs de formation : Toutes les disciplines de l'option groupée :

- installent et développent des RESSOURCES (connaissances, techniques, attitudes ...) spécifiques,
- mettent les élèves en situation de mobiliser ces ressources pour exercer les COMPETENCES du profil de métier (« CM » du PF) lors de la réalisation de TÂCHES PROFESSIONNELLEMENT SIGNIFICATIVES.

Une discipline n'est donc « pas une fin en soi » mais un « moyen » ! Chaque enseignant dans le cadre de sa discipline (travail individuel) ET l'ensemble des enseignants dans le cadre des scénarios d'intégration formative puis certificative (travail en EQUIPE) sont donc AU SERVICE D'UN MÊME OBJECTIF : permettre au futur Agent technique en mode et création, à la future Agente technique en mode et création :

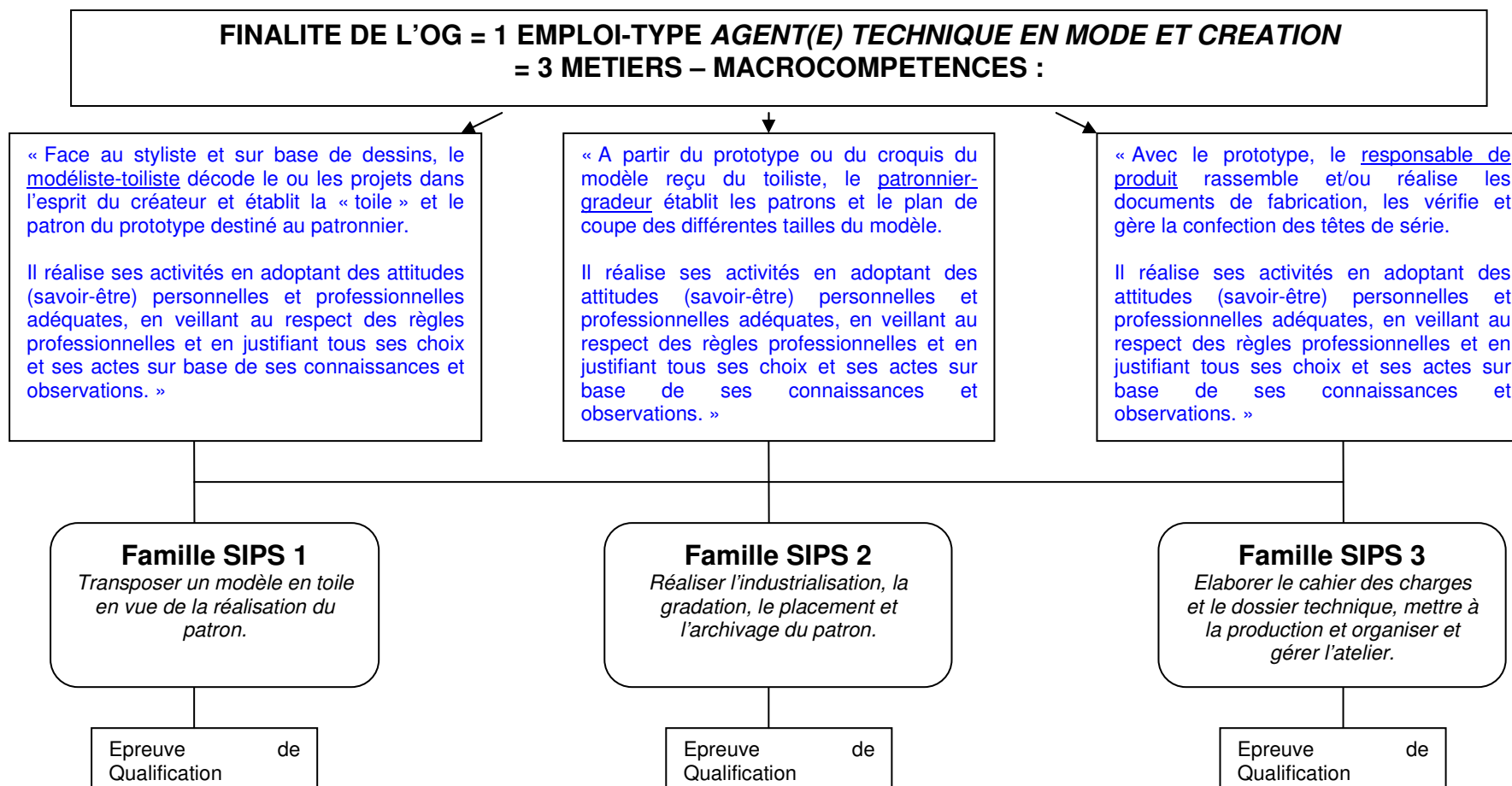
- *de matérialiser un modèle à partir du projet/dessin du styliste (sur papier ou sur écran), définir le modèle à mettre en fabrication (réaliser une toile à plat, travailler sur corps et mannequin), surveiller la réalisation du prototype par la mécanicienne – modèle (modéliste-toilliste),*
- *vérifier que le prototype réponde aux critères de l'entreprise, constituer le cahier des charges et le dossier technique, assurer la production, gérer l'atelier, assurer la liaison avec les autres services,*

en veillant à

- *respecter les règles d'hygiène et de sécurité professionnelles,*
- *établir, maintenir, favoriser les relations professionnelles,*
- *développer le sens critique, la créativité, le souci du perfectionnement,*

et en justifiant tous ses choix d'actes et attitudes sur base de connaissances, observations, expériences ... acquises dans les différentes disciplines Coupe et couture (Patronage, Gradation), Dessin de Mode, Technologie de l'habillement (Dessin technique, Esthétique vestimentaire) et en stage.

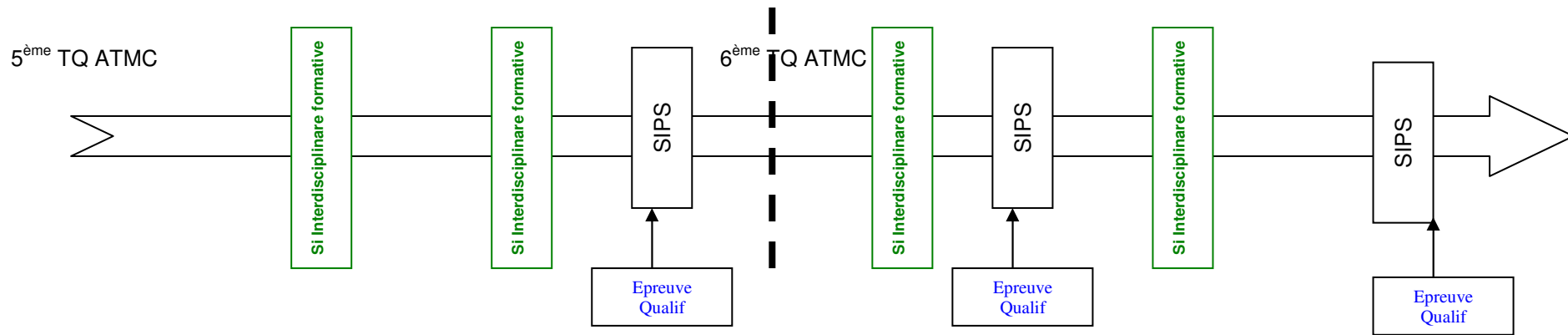
2.1 La construction en équipe des épreuves de qualification au D3TQ AGENT(E) TECHNIQUE EN MODE ET CREATION



SIPS = Situation d'Intégration Professionnellement Significative. Pour faire face à ces situations professionnelles, l'élève devra exercer un certain nombre de **compétences** du profil de formation appelé **EAC** (Ensemble Articulé de Compétences) et mobiliser des **ressources disciplinaires** diverses (connaissances, procédures, techniques, attitudes en Coupe et couture (Patronnage, Gradation), Dessin de Mode, Technologie de l'habillement (Dessin technique, Esthétique vestimentaire) avec un degré de maîtrise suffisant et en toute autonomie.

Chaque famille de SIPS est caractérisée par des **INVARIANTS** (éléments présents dans toutes les situations de la famille) et des **PARAMETRES** (éléments que l'on peut faire varier pour créer différentes situations appartenant à la même famille et donc requérant les mêmes compétences du profil).

2.2 La planification en équipe des SIPS au D3TQ AGENT(E) TECHNIQUE EN MODE ET CREATION



Remarques :

- Les Si interdisciplinaires formatives permettent aux élèves de se préparer à la passation d'épreuves certificatives / de qualification. Elles permettent des mises en situation réelle où l'élève va tester ses compétences et prendre de l'information sur les points forts et les points faibles de sa prestation → réguler ses apprentissages, dégager des pistes de remédiation ... à l'aide des professeurs de l'équipe. L'important, c'est de permettre à l'élève de se confronter à des situations d'apprentissage professionnellement significatives car la meilleure garantie de sa réussite réside bien dans la qualité, la diversité et la complexité de « l'entraînement » dont il aura pu bénéficier.
- Si un métier n'est pas entièrement couvert en 5^{ème}, une Si interdisciplinaire certificative pourrait être envisagées en 5^{ème} (elle permettra également de déterminer le passage de la 5^{ème} à la 6^{ème} année) : Par rapport à l'épreuve de qualification, cette situation est incomplète ou porte sur un niveau de maîtrise moins élevé que celui requis par le métier. Toutefois l'équipe peut choisir de réaliser une ou plusieurs épreuves de Qualification en 5^{ème} → tout dépend de sa planification des stages, des cours, des projets ...

Chaque équipe déterminera (et communiquera aux élèves et parents) : QUAND / OU / DANS QUELLES CONDITIONS auront lieu les différentes situations et DE QUELLE MANIERE ELLES SERONT EVALUEES (critères, indicateurs, condition de réussite). Toutefois, lors des épreuves de qualification, toute réalisation pratique sera obligatoirement accompagnée de la justification des choix devant les membres du jury (professionnel(s) et enseignants).

2.3 L'évaluation en équipe des SIPS au D3TQ AGENT(E) TECHNIQUE EN MODE ET CREATION

L'évaluation est réalisée à l'aide de **CRITERES** et d'**INDICATEURS** :

- Un Critère est une qualité attendue de la production / prestation de l'élève. Les critères sont identiques pour l'ensemble des SIPS d'une même Famille de tâches. Critères utilisés dans le Secteur Habillement - Textile :
 - **Rigueur du Processus** (Cohérence et Esthétique) : Critère portant sur la démarche mise en place, les choix réalisés (récolte des données, analyse des données, justifications des choix sur base des connaissances, planification et organisation du travail ...).
 - **Adéquation du résultat** (Conformité, Précision, Soins) = Critère portant sur la production (préparation, réalisation / application de techniques / utilisation de matériel, rangement, respect des délais ...).
 - **Pertinence des attitudes personnelles et professionnelles** = Critère portant sur **Respect de Règles** professionnelles (code du travail, hygiène, sécurité, ergonomie, environnement ...), Mode de Communication et relation, Autonomie, Travail en équipe, Auto-évaluation ...
- Un Indicateur est un signe observable permettant de vérifier que le critère est respecté ; il précise le niveau de maîtrise à atteindre, il est adapté aux tâches, au contexte ... Les indicateurs sont indépendants les uns des autres.

Remarques :

- a) Les indicateurs seront détaillés, décomposés en début de formation et de plus en plus globalisés au fur et à mesure de la progression dans le parcours de formation.
- b) Toutes les disciplines de l'option groupée utiliseront les mêmes critères.
- c) Chaque professeur (OG et/ou FC) concerné par l'épreuve participe à l'évaluation de cette épreuve. **!A** : Une seule grille d'évaluation par épreuve et non une grille par discipline !

2.4 Le Jury de Qualification au D3TQ AGENT(E) TECHNIQUE EN MODE ET CREATION

L'organisation des épreuves doit être adaptée à la spécificité du métier ; chaque épreuve devra toutefois être composée :

- d'une prestation en situation réelle dans le cadre d'un atelier à l'école ou dans le cadre de stages et ce, en présence d'au moins un(e) professionnel(le) du métier ET au moins un professeur de Coupe-Couture et/ou Technologie. Ceux-ci seront à même de compléter la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs à l'adéquation des résultats, aux attitudes, au respect des règles, à l'autonomie ...
- d'une prestation orale en école pour justifier tous les choix, expliquer tous les actes et attitudes ... sur base des connaissances, observations, expériences ... en présence de TOUS les professeurs d'OG (voire de FC) concernés par l'épreuve. Ils compléteront la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs au processus / à la démarche, à l'auto-évaluation ...

dès lors que l'évaluation (cf. critères et indicateurs) porte autant sur le processus, que sur le résultat et les attitudes !

On peut également imaginer le déroulement de toute une épreuve en école. Dans ce cas, professionnel(s) et enseignants assureront une présence constante tout au long de l'épreuve et questionneront l'élève sur ses choix, sur le processus ... durant la prestation.

cf. chapitre 1.5 pour PV, délibération finale ...

(*) Par professionnel(le), il faut entendre un(e) professionnelle du secteur visé toujours en activité (et non des enseignants de l'école ou d'autres écoles !!!).

2.5 Exemple d'épreuve de qualification au D3TQ AGENT(E) TECHNIQUE EN MODE ET CREATION

Emploi-Type : Agent(e) qualifié(e) en confection

Métiers : Confection en mesure et demi-mesure / Confection industrielle

Famille de SIPS 3 : *Elaborer le cahier des charges et le dossier technique, mettre à la production et organiser et gérer l'atelier.*

Invariants et Paramètres :

Invariants	Paramètres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier technique avec outils informatiques ▪ Conformité prototype / dossier technique ▪ Organisation atelier ▪ Communication – relation : clientèle, équipe ... ▪ Respect des règles professionnelles (code du travail, hygiène, sécurité, ergonomie, environnement ...) ▪ Justification des choix (techniques, matériels, outils ...) ▪ Lieu de prestation : Bureau d'études ou Entreprise de confection. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Type de produit : jupe, robe, pantalon, veste, tailleur (veste/jupe, veste/robe, veste/pantalon) ... vêtements femme / homme / enfant ▪ Types de tendances de la mode : coloris, matières, thèmes, lignes, points forts, inspirations, accessoires ... critères esthétiques (unité, harmonie, équilibre, clarté, variété) - Types de saison ▪ Quantité de production - Niveaux de qualité : haute couture, prêt à porter ▪ Types de matières/textiles, thermocollants, fournitures, accessoires, caractéristiques des textiles (texture, usage, entretien), caractéristiques des tissus en vue de la coupe (imprimé-tissé, sens {DF/DC-biais-poil ...}, endroit, largeur-lisières, décatissage, lavage) ▪ Types de procédés de fabrication : coutures d'assemblages, finition de bords-tailles-encolures-fentes, montages de fermoirs, finition de bas de manches, réalisation de poches, boutonsnières, montage de cols ... ▪ Type de matériel (moulage, traçage, coupe et gradation, découpe et marquage, piquetage, surjetage ...) et de technique ... ▪ Type d'outils de dessin technique y compris outils informatiques (logiciel DOA, plotter A0 ...) ▪ ...

Enoncé Epreuve SIPS 3 :

CONTEXTE : Dans un bureau d'études ou une entreprise de confection, assurer le rôle de responsable de produits dans le cadre du lancement¹ du produit correspondant à une grande production de vêtements d'hiver de niveau de qualité moyen.

TÂCHE(S) OU PRODUCTION(S) ATTENDUE(S) :

- Fournir un dossier technique complet²,
- Confronter le prototype de production ou la tête de série au dossier technique pour en contrôler la conformité,
- S'assurer de la qualité du produit fini,
- S'assurer de la bonne organisation de l'atelier.

CONSIGNES POUR L'ÉLÈVE :

- L'épreuve sera réalisée dans l'atelier de confection / bureau d'études situé à XXX.
- Les éléments suivant seront à disposition : le croquis du styliste et le prototype de création, la commande du client, le cahier des charges-type de l'entreprise, le patronage, les fiches techniques des tissus, le plan de coupe des différentes matières (tissu, thermocollant, doublure).
- Le dossier sera complet et précis (sans interprétation possible).
- La planification du travail devra permettre de respecter les délais.
- La présentation sera faite à l'aide des outils informatiques.
- La collaboration avec les autres services sera effective.
- Les règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie, code de bien-être au travail) seront obligatoirement respectées.
- Durant toute la durée de prestation, les membres du jury seront présents (professionnel extérieur à l'école et professeurs). Aux différentes étapes de la réalisation tu justifieras tous tes choix (*planification, organisation, modes opératoires/techniques/matériels ...*) sur base de tes connaissances en *Coupe et couture (Patronage, Gradation), Dessin de Mode, Technologie de l'habillement (Dessin technique, Esthétique vestimentaire)*. Tu proposeras également ton auto-évaluation.

⁽¹⁾ : Tenant compte de l'évolution du secteur, l'accent sera mis sur la préparation des données techniques indispensables à la production délocalisée ou non.

⁽²⁾ : Le contenu du dossier n'est pas précisé à l'élève ! Celui-ci devra, en toute autonomie, y intégrer la description du modèle, les croquis cotés, les dessins d'ensemble avec les sections, le plan de fabrication ou la gamme de montage, la fiche de fournitures, la fiche de prix de revient, les fiches d'emballage et d'étiquetage complétées, les difficultés rencontrées et les solutions y apportées.

Grille critériée :

CRITERES	INDICATEURS	A/NA
Rigueur du Processus (Cohérence et Esthétique)	<i>Les indicateurs pourront porter sur la collecte des informations utiles, l'analyse des informations, le choix d'organisation / mode opératoire / planning / techniques / matériel ... la justification des choix sur base des connaissances, observations, expériences ...</i>	
Adéquation du résultat (Conformité, Précision, Soin)	<i>Les indicateurs pourront porter sur le respect des différentes étapes, la réalisation des croquis cotés et des dessins d'ensemble, la nature du plan de fabrication ou de la gamme de montage, la finalisation des fiches du dossier ... le respect des délais.</i>	
Pertinence des attitudes personnelles et professionnelles (règles, communication / relation, autonomie)	<i>Les indicateurs pourront porter sur le respect des règles professionnelles (déontologie, sécurité, hygiène, ergonomie, code du bien-être au travail ...), l'application des techniques de communication, la qualité de relation, le travail en équipe, le degré d'autonomie, l'auto-évaluation (description objective de sa prestation et proposition de remédiations).</i>	

C'est en équipe qu'on construit les indicateurs ! Ils seront contextualisés et adaptés en fonction de la situation ; à titre d'exemples :

- le choix du procédé de fabrication est justifié sur base du lien établi entre matières, vêtements, accessoires, méthodes de production, rendement et exigences de l'entreprise ... le choix de cahier des charges est justifié sur base du lien établi entre la fonction et les composants du produit, les difficultés de montage éventuelles, les solutions déjà expérimentées, le testing de réactions et effets de certaines matières ...
- un résultat correct et précis de dossier est basé sur la présence de description du modèle, de croquis cotés, de dessins d'ensemble avec les sections, du plan de fabrication ou de la gamme de montage, de la fiche de fournitures, de la fiche de prix de revient, des fiches d'emballage et d'étiquetage complétées, des difficultés rencontrées et des solutions y apportées...
- la qualité de communication est basée sur la voix, l'expression, le contenu, le comportement non verbal, l'écoute ... le travail en équipe est basé sur le respect du règlement, le souci de collaborer, d'apporter son aide ...

C'est en équipe qu'on détermine les conditions de réussite d'une épreuve : par exemple en sélectionnant les indicateurs incontournables (c-à-d correspondant au « 50% »).

C'est sur base des résultats de ces mêmes épreuves de qualification que l'on délibère (cf. 1.1 « double regard sur une même réalité ») :

- les membres du jury de Qualification analyseront l'ensemble des grilles d'évaluation des différentes épreuves de qualification pour répondre à la question : « Cet étudiant a-t-il atteint le seuil d'embauche ? Pourrais-je l'engager dès demain ? » → Regard du professionnel du métier face aux capacités d'insertion professionnelle → Délivrance du CQ6.
- Les membres du Conseil de classe analyseront l'ensemble des évaluations certificatives des disciplines de la Formation Commune ainsi que les grilles critériées d'épreuves de qualification au sein desquelles ils repèreront des indications pour répondre à la question : « Cet étudiant maîtrise-t-il les compétences utiles au passage en 6^{ème} ou à la poursuite de son parcours scolaire ? » → Regard de l'enseignant face à la poursuite d'études → Délivrance CE6P. Ainsi donc, une épreuve de qualification non réussie par manque de dextérité dans l'application de technique, de rapidité dans la vitesse d'exécution, de précision ... ne détermine en rien la capacité de l'élève à poursuivre des études ! Par contre des indicateurs du type recherche et analyse d'informations, justification des choix sur base des connaissances, niveau de communication et de relation, autonomie, auto-évaluation ... peuvent se révéler très utiles dans cette optique !

2. Schéma de passation des épreuves D3PQ VENDEUR – RETOUCHEUR (M/F)

Remarque : Le PF décrit les fonctions, les activités et les compétences de l'emploi-type de Vendeur – Retoucheur (M/F). Dans le Secteur Habillement-Textile, il n'est pas envisageable de proposer des Familles de tâches ou de SIPS qui correspondent à une fonction (dans toute activité/situation professionnelle, des compétences de plusieurs fonctions sont nécessairement exercées !).

Description du métier :

On retrouve les Vendeurs – Retoucheurs (M/F) dans des cadres légèrement différents :

- *dans les ateliers de retouche :*
 - *de boutique de vêtements haut de gamme où les retoucheurs/retoucheuses ne sont pas souvent, sinon jamais, appelé(e)s à la vente,*
 - *de boutique de prêt-à-porter moyenne gamme, où ils/elles travaillent à la fois à l'atelier ou dans la boutique selon les nécessités du moment.*
- *dans les ateliers de retouche où les clients apportent des vêtements pour lesquels ils souhaitent une réparation ou une modification qui peut aller jusqu'au démontage et remontage du vêtement.*

Ces métiers demandent un sens certain de l'accueil et de la communication, une grande adaptabilité à tout type de client, une bonne connaissance de la mode ...

Objectifs de formation : Toutes les disciplines de l'option groupée :

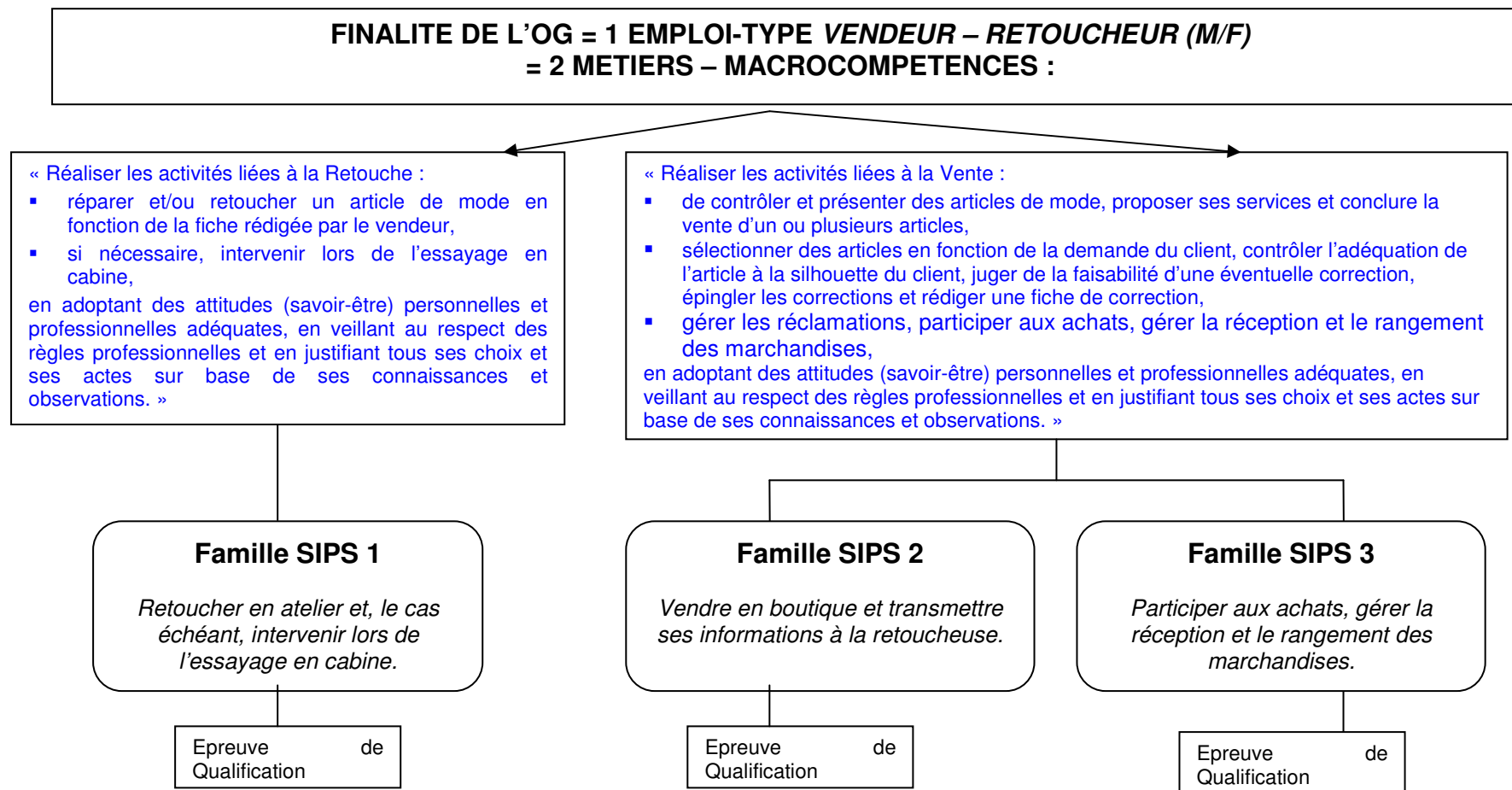
- installent et développent des RESSOURCES (connaissances, techniques, attitudes ...) spécifiques,
- mettent les élèves en situation de mobiliser ces ressources pour exercer les COMPETENCES du profil de métier (« CM » du PF) lors de la réalisation de TÂCHES PROFESSIONNELLEMENT SIGNIFICATIVES.

Une discipline n'est donc « pas une fin en soi » mais un « moyen » ! Chaque enseignant dans le cadre de sa discipline (travail individuel) ET l'ensemble des enseignants dans le cadre des scénarios d'intégration formative puis certificative (travail en EQUIPE) sont donc AU SERVICE D'UN MÊME OBJECTIF : permettre au futur Vendeur - Retoucheur, à la future Vendeuse - Retoucheuse :

- *de s'informer des styles et tendances de la mode,*
- *de maîtriser les techniques de vente, d'argumenter ses propositions avec tact et efficacité,*
- *de maîtriser les techniques de mesure, d'argumenter ses propositions avec tact et efficacité;*
- *de suggérer les corrections éventuelles,*
- *d'appliquer les techniques de pliage et de stockage, d'utiliser ses connaissances d'étalagiste, de vérifier la réception des marchandises et leur qualité,*
- *de réaliser les retouches et réparations en fonction de la fiche rédigée par le vendeur, dans le respect du caractère initial du vêtement,*
- *de travailler en équipe,*
- ...

en justifiant tous ses choix d'actes et attitudes sur base de connaissances, observations, expériences ... acquises dans les différentes disciplines Coupe et couture (Vente et Retouche), Technologie de l'habillement (Connaissances de mode, Technique de vente, Langue moderne) et en stage.

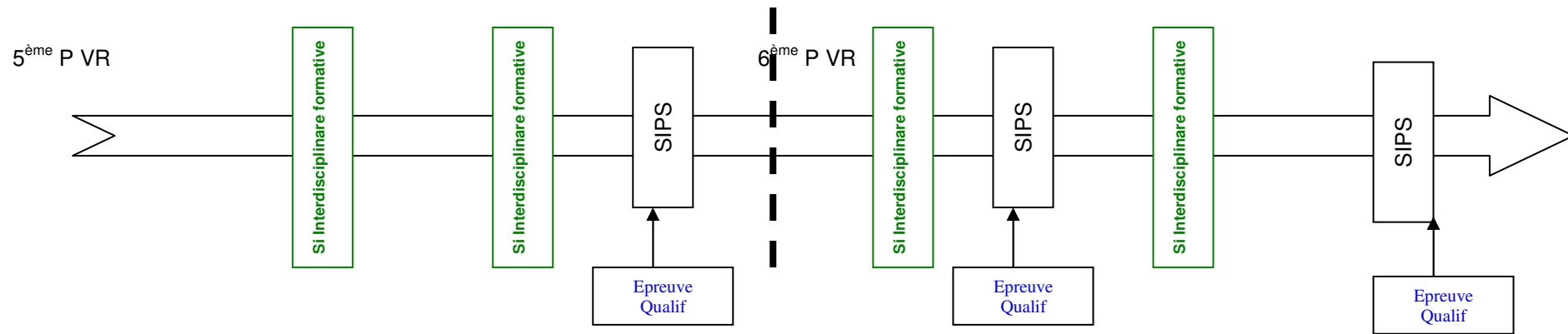
2.1 La construction en équipe des épreuves de qualification au D3PQ VENDEUR – RETOUCHEUR (M/F)



SIPS = Situation d'Intégration Professionnellement Significative. Pour faire face à ces situations professionnelles, l'élève devra exercer un certain nombre de **compétences** du profil de formation appelé **EAC** (Ensemble Articulé de Compétences) et mobiliser des **ressources disciplinaires** diverses (connaissances, procédures, techniques, attitudes en Coupe et couture (Vente et Retouche), Technologie de l'habillement (Connaissances de mode, Technique de vente, Langue moderne) avec un degré de maîtrise suffisant et en toute autonomie.

Chaque famille de SIPS est caractérisée par des **INVARIANTS** (éléments présents dans toutes les situations de la famille) et des **PARAMETRES** (éléments que l'on peut faire varier pour créer différentes situations appartenant à la même famille et donc requérant les mêmes compétences du profil).

2.2 La planification en équipe des SIPS au D3PQ VENDEUR – RETOUUCHEUR (M/F)



Remarques :

- Les Si interdisciplinaires formatives permettent aux élèves de se préparer à la passation d'épreuves certificatives / de qualification. Elles permettent des mises en situation réelle où l'élève va tester ses compétences et prendre de l'information sur les points forts et les points faibles de sa prestation → réguler ses apprentissages, dégager des pistes de remédiation ... à l'aide des professeurs de l'équipe. L'important, c'est de permettre à l'élève de se confronter à des situations d'apprentissage professionnellement significatives car la meilleure garantie de sa réussite réside bien dans la qualité, la diversité et la complexité de « l'entraînement » dont il aura pu bénéficier.
- Si un métier n'est pas entièrement couvert en 5^{ème}, une Si interdisciplinaire certificative pourrait être envisagées en 5^{ème} (elle permettra également de déterminer le passage de la 5^{ème} à la 6^{ème} année) : Par rapport à l'épreuve de qualification, cette situation est incomplète ou porte sur un niveau de maîtrise moins élevé que celui requis par le métier. Toutefois l'équipe peut choisir de réaliser une ou plusieurs épreuves de Qualification en 5^{ème} → tout dépend de sa planification des stages, des cours, des projets ...

Chaque équipe déterminera (et communiquera aux élèves et parents) : QUAND / OU / DANS QUELLES CONDITIONS / DANS QUEL ORDRE auront lieu les différentes situations et DE QUELLE MANIERE ELLES SERONT EVALUEES (critères, indicateurs, condition de réussite). Toutefois, lors des épreuves de qualification, toute réalisation pratique sera obligatoirement accompagnée de la justification des choix devant les membres du jury (professionnel(s) et enseignants).

2.3 L'évaluation en équipe des SIPS au D3PQ VENDEUR – RETOUCHEUR (M/F)

L'évaluation est réalisée à l'aide de **CRITERES** et d'**INDICATEURS** :

- Un Critère est une qualité attendue de la production / prestation de l'élève. Les critères sont identiques pour l'ensemble des SIPS d'une même Famille de tâches. Critères utilisés dans le Secteur Habillement - Textile :
 - **Rigueur du Processus** (Cohérence et Esthétique) : Critère portant sur la démarche mise en place, les choix réalisés (récolte des données, analyse des données, justifications des choix sur base des connaissances, planification et organisation du travail ...).
 - **Adéquation du résultat** (Conformité, Précision, Soins) = Critère portant sur la production (préparation, réalisation / application de techniques / utilisation de matériel, rangement, respect des délais ...).
 - **Pertinence des attitudes personnelles et professionnelles** = Critère portant sur **Respect de Règles** professionnelles (code du travail, hygiène, sécurité, ergonomie, environnement ...), Mode de Communication et relation, Autonomie, Travail en équipe ...
- Un Indicateur est un signe observable permettant de vérifier que le critère est respecté ; il précise le niveau de maîtrise à atteindre, il est adapté aux tâches, au contexte ... Les indicateurs sont indépendants les uns des autres.

Remarques :

- a) Les indicateurs seront détaillés, décomposés en début de formation et de plus en plus globalisés au fur et à mesure de la progression dans le parcours de formation.
- b) Toutes les disciplines de l'option groupée utiliseront les mêmes critères.
- c) Chaque professeur (OG et/ou FC) concerné par l'épreuve participe à l'évaluation de cette épreuve. **!A** : Une seule grille d'évaluation par épreuve et non une grille par discipline !

2.4 Le Jury de Qualification au D3PQ VENDEUR – RETOUCHEUR (M/F)

L'organisation des épreuves doit être adaptée à la spécificité du métier ; chaque épreuve devra toutefois être composée :

- d'une prestation en situation réelle dans le cadre d'un atelier / d'une boutique à l'école ou dans le cadre de stages et ce, en présence d'au moins un(e) professionnel(le) du métier ET au moins un professeur de Coupe-Couture et/ou Technologie. Ceux-ci seront à même de compléter la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs à l'adéquation des résultats, aux attitudes, au respect des règles, à l'autonomie ...
- d'une prestation orale en école pour justifier tous les choix, expliquer tous les actes et attitudes ... sur base des connaissances, observations, expériences ... en présence de TOUS les professeurs d'OG (voire de FC) concernés par l'épreuve. Ils compléteront la grille d'évaluation pour tous les indicateurs relatifs au processus / à la démarche, à l'auto-évaluation ...

dès lors que l'évaluation (cf. critères et indicateurs) porte autant sur le processus, que sur le résultat et les attitudes !

On peut également imaginer le déroulement de toute l'épreuve en école. Dans ce cas, professionnel(s) et enseignants assureront une présence constante tout au long de l'épreuve et questionneront l'élève sur ses choix, sur le processus ... durant la prestation.

cf. chapitre 1.5 pour PV, délibération finale ...

(*) Par professionnel(le), il faut entendre un(e) professionnelle du secteur visé toujours en activité (et non des enseignants de l'école ou d'autres écoles !!!).

2.5 Exemple d'épreuve de qualification au D3PQ VENDEUR – RETOUCHEUR (M/F)

Emploi-Type : Vendeur - Retoucheur

Métier : Vendeur

Famille de SIPS 2 : Vendre en boutique et transmettre ses informations à la retoucheuse.

Invariants et Paramètres :

Invariants	Paramètres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vente ▪ Travail en boutique ▪ Corrections de vêtement ▪ Respect des règles professionnelles ▪ Justification des choix (techniques, matériels, outils ...) ▪ Lieu de prestation : Boutique école (voire stage : au choix de l'école) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Type de boutique : chaîne de magasin, grande distribution, détaillant indépendant, libre service ... ▪ Type de vêtement : jupe, robe, pantalon, veste, tailleur (veste/jupe, veste/robe, veste/pantalon), manteau ... ▪ Types de clientèle : vêtements femme / homme / enfant - âge, style, morphologie, mensurations ... comportement ... ▪ Motivations de la clientèle : circonstances pour le/la client(e) portera la pièce confectionnée, budget ... ▪ Types de styles (loisirs, cérémonies, villes), Types de niveaux (haute couture, prêt-à-porter) ▪ Types de tendances de la mode : coloris, matières, thèmes, lignes, points forts, inspirations, accessoires ... ▪ Types de tendances de la mode : coloris, matières, thèmes, lignes, points forts, inspirations, accessoires ... critères esthétiques (unité, harmonie, équilibre, clarté, variété) - Types de saison : ... ▪ Types de matières et accessoires, textiles, labels, dénominations commerciales ▪ Type d'étiquetage, d'emballage, matériel d'exposition ▪ Type de matériel de retouche ▪ Techniques de communication et de vente / conseil : accueil, écoute, questionnement, reformulation, suggestion, argumentation ... ▪ Techniques d'essayage et corrections ▪ ...

Enoncé Epreuve SIPS 3 :

CONTEXTE : Dans une boutique de PAP de moyenne gamme spécialisée dans les grandes tailles (44 au 60), tu assures la prise en charge d'une cliente (accueil, conseil, sélection de modèles, essayage). Comme la cliente est entre deux tailles, tu évalues la possibilité d'apporter des corrections ; tu épingles les corrections et les retranscrit sur la fiche adéquate et informe la cliente des modalités.

TÂCHE(S) OU PRODUCTION(S) ATTENDUE(S) :

- Accueillir la cliente, sélectionner plusieurs articles et argumenter ses propositions.
- Identifier les corrections à apporter lors de l'essayage ; établir la fiche de correction.
- Conclure la vente et assurer le suivi.
- Ranger les invendus et réassortir si nécessaire.

CONSIGNES POUR L'ÉLÈVE :

- L'épreuve de qualification aura lieu durant la dernière journée de ton stage (préciser → Lieu : XXX, Période : XXX, Horaire : XXX, Type de boutique : XXX). Tu auras donc eu toute opportunité de découvrir et de te familiariser à la spécificité de la boutique (style, clientèle, marchandise, organisation / fonctionnement / règlement, équipe ...).
- Toutes les règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie, code du bien-être au travail, règlement) seront obligatoirement respectées.
- Durant toute la durée de prestation, les membres du jury seront présents (professionnel extérieur à l'école et professeurs). A l'issue de ta prestation, tu justifieras tous tes choix (*planification, organisation, techniques/matériels ...*) sur base de tes connaissances en *Coupe et couture (Vente et Retouche), Technologie de l'habillement (Connaissances de mode, Technique de vente, Langue moderne)*. Tu proposeras également ton auto-évaluation.

Grille critériée :

CRITERES	INDICATEURS	A/NA
Rigueur du Processus (Cohérence et Esthétique)	<i>Les indicateurs pourront porter sur la collecte des informations utiles, l'analyse des informations ... la justification des choix sur base des connaissances, observations, expériences ... la planification et l'organisation du travail.</i>	
Adéquation du résultat (Conformité, Précision, Soin)	<i>Les indicateurs pourront porter sur le respect des différentes étapes, l'application des techniques (vente et essayage), l'utilisation adaptée du matériel, la qualité des résultats, la correspondance entre résultats obtenus et résultats attendus, le souci de précision, de soin ... le respect des délais.</i>	
Pertinence des attitudes personnelles et professionnelles (règles, communication / relation, autonomie)	<i>Les indicateurs pourront porter sur le respect des règles professionnelles (déontologie, sécurité, hygiène, ...), l'application des techniques de communication, la qualité de relation, le travail en équipe, le degré d'autonomie, l'auto-évaluation (description objective de sa prestation et proposition de remédiations).</i>	

C'est en équipe qu'on construit les indicateurs ! Ils seront contextualisés et adaptés en fonction de la situation ; à titre d'exemples :

- le choix des articles proposés à la cliente est justifié sur base des liens établis entre souhaits / morphologie / style / budget / ... de la cliente ET les tendances mode / les circonstances / les articles disponibles / ... ET les modèles / tissus / couleurs / accessoires / esthétique / conseils ...
- un résultat correct et précis d'essayage et correction de devis est basé sur un marquage correct, le respect du bien-tomber, l'allure et l'esthétique du vêtement et le confort de la cliente, une fiche de corrections adéquatement complétée ...
- la qualité de communication est basée sur la voix, l'expression, le contenu, le comportement non verbal, l'écoute ... sur l'accueil, l'écoute, le questionnement, la reformulation, le conseil ...

C'est en équipe qu'on détermine les conditions de réussite d'une épreuve : par exemple en sélectionnant les indicateurs incontournables (c-à-d correspondant au « 50% »).

C'est sur base des résultats de ces mêmes épreuves de qualification que l'on délibère (cf. 1.1 « double regard sur une même réalité ») :

- les membres du jury de Qualification analyseront l'ensemble des grilles d'évaluation des différentes épreuves de qualification pour répondre à la question : « Cet étudiant a-t-il atteint le seuil d'embauche ? Pourrais-je l'engager dès demain ? » → Regard du professionnel du métier face aux capacités d'insertion professionnelle → Délivrance du CQ6.
- Les membres du Conseil de classe analyseront l'ensemble des évaluations certificatives des disciplines de la Formation Commune ainsi que les grilles critériées d'épreuves de qualification au sein desquelles ils repèreront des indications pour répondre à la question : « Cet étudiant maîtrise-t-il les compétences utiles au passage en 6^{ème} ou à la poursuite de son parcours scolaire ? » → Regard de l'enseignant face à la poursuite d'études → Délivrance CE6P. Ainsi donc, une épreuve de qualification non réussie par manque de dextérité dans l'application de technique, de rapidité dans la vitesse d'exécution, de précision ... ne détermine en rien la capacité de l'élève à poursuivre des études ! Par contre des indicateurs du type recherche et analyse d'informations, justification des choix sur base des connaissances, niveau de communication et de relation, autonomie, auto-évaluation ... peuvent se révéler très utiles dans cette optique !